

Essai de confirmation sur une plaque prototype selon la norme SIA 251:2008. Il faut procéder comme suit:

Le maître de l'ouvrage exige de plus en plus, avant le début de la pose de la chape, que les propriétés de résistance commandées soient confirmées selon la norme SIA 251:2008. A l'aide d'un essai de confirmation sur une plaque prototype produite séparément avant le début de la pose, les valeurs peuvent être mesurées. L'essai doit être exécuté selon la norme SIA 251:2008 comme suit:

Chiffre 6.2.1

Pour l'essai de confirmation, on réalise avec le mortier prévu, sur la couche isolante convenue, une plaque prototype d'au moins 0,4 m x 0,4 m et de l'épaisseur convenue pour l'ouvrage. Le mortier est préparé, mis en place, compacté et conservé de manière identique à celle prévue pour l'exécution au chantier.



Coffrage 0,4m x 0,4m



Au lieu d'un „coffrage“, une (ou plusieurs) plaque prototype peut aussi être fabriquée.



La plaque prototype peut p.ex. être marquée et „découpée“ avec la truelle à joints.



Une plaque prototype correctement fabriquée avec l'épaisseur nécessaire.

Si des conditions et des délais particuliers ne sont pas convenus, les plaques prototypes seront conservées, au plus tard 4 jours après la fabrication, à 20°C ($\pm 2^\circ\text{C}$) avec une humidité relative de l'air de 65% ($\pm 5\%$), jusqu'à l'âge de 26 jours.

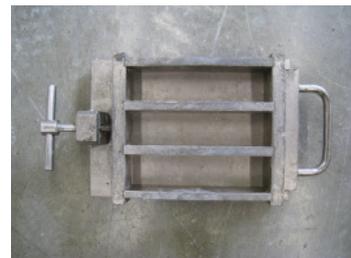
A ce moment, au minimum trois éprouvettes seront découpées, avec les dimensions suivantes:

épaisseur: égale à l'épaisseur de la chape
longueur: 400 mm
largeur: 60 mm

Chiffre 6.2.2

Pour l'essai de confirmation des mortiers fluides exécutés sur le chantier, trois prismes sont exécutés directement au chantier avec les dimensions de 160 mm x 40 mm x 40 mm.

Les prismes sont couverts avec une feuille plastique, décoffrés deux jours après la fabrication et conservés à 20°C ($\pm 2^\circ\text{C}$), avec une humidité relative de 65% ($\pm 5\%$), jusqu'à la date de l'essai.



Coffrage pour la production de prismes 40/40/160 mm.



Prisme rempli de mortier.

Chiffre 6.2.3

Les prismes découpés dans les plaques prototypes sont conservés jusqu'à l'essai à 20°C ($\pm 2^\circ\text{C}$) et 50% ($\pm 5\%$) d'humidité relative de l'air pendant 2 jours. Après la coupe, les mortiers à base de sulfate de calcium sont séchés jusqu'à masse constante à une température de 40°C. Les éprouvettes séchées à 40°C sont refroidies avant l'essai pendant 4 heures à 20°C ($\pm 2^\circ\text{C}$).



Pour le stockage, il faut avoir à disposition une armoire ou un local de conditionnement.



Les conditions de conditionnement doivent être surveillées et protocolées.



„Vue dans l'armoire de conditionnement“

Chiffre 6.2.4

Les éprouvettes découpées dans les plaques prototypes sont soumises à l'essai 28 jours après la fabrication. Si, selon les indications du fournisseur, les caractéristiques exigées peuvent être obtenues dans un plus court délai, l'essai peut être exécuté plus tôt, conformément à ces indications. L'essai doit être exécuté avec une machine conforme à la norme SN EN 12390-4.

Chiffre 6.2.5

L'essai de résistance à la

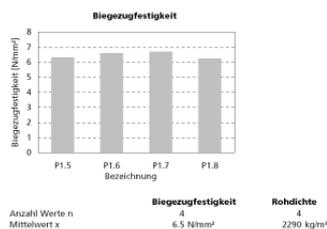
flexion est exécuté de manière telle que la face intérieure de la chape soit soumise à la traction. La distance entre appuis doit être égale à 4 fois l'épaisseur de la chape mais au maximum à 360 mm. La charge est appliquée au milieu de la portée avec une augmentation constante de 50 ± 10 N/s. Les rouleaux d'appuis et d'application de la charge doivent avoir au moins 65 mm de largeur. L'un des rouleaux d'appuis et celui d'application de la charge doivent être inclinables, de manière à assurer la répartition régulière de la charge sur la largeur du prisme. L'essai doit être exécuté avec une machine conforme à la norme SN EN 12390-4.

Chiffre 6.2.6

Les prismes de mortier fluide de 160 mm x 40 mm x 40 mm fabriqués sur le chantier sont conservés conformément à la norme SN EN 13892-1 et soumis à l'essai conformément à la norme SN EN 13892-2.

Chiffre 6.2.8

Les exigences minimales auxquelles le mortier ou le matériau de chape doit satisfaire lors des essais de confirmation sont données dans les tableaux 9 à 13 de la norme SIA 251:2008. Aucun résultat ne doit être inférieur à celles-ci. Les résultats des essais doivent faire l'objet d'un procès-verbal.



KBS AG
 Industriestrasse 16
 5106 Veltheim
 056 463`68`68
 www.kbs-ag.ch